

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

RÉALISATION DES INFRASTRUCTURES, DES ÉQUIPEMENTS ET DES ESPACES MUNICIPAUX DE L'ÉCOQUARTIER DE LA POINTE-D'ESTIMAUVILLE PROJETÉ

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

1. L'octroi des contrats de services professionnels et techniques est requis afin d'élaborer des études ainsi que des plans et devis en vue de la réalisation de divers infrastructures, d'équipements et d'espaces municipaux relatifs à l'écoquartier de la Pointe-D'Estimauville projeté. Les services professionnels et techniques portent sur les activités suivantes :

- 1° la planification;
- 2° la conception;
- 3° l'acquisition d'immeubles;
- 4° la réalisation;
- 5° le suivi;

6° tous les services en lien avec la gestion de projets relative à la voirie, les réseaux d'aqueduc et d'égouts, les réseaux d'éclairage et de signaux lumineux, les réseaux d'utilités publiques ainsi qu'avec l'aménagement ou le réaménagement d'espaces municipaux dans l'écoquartier de la Pointe-D'Estimauville, les infrastructures et les aménagements relevant de la compétence de proximité dans l'emprise de l'avenue D'Estimauville et celle du boulevard Sainte-Anne.

Outre les services professionnels et techniques, le projet comprend l'acquisition des immeubles requis pour la réalisation de l'écoquartier de la Pointe-D'Estimauville.

De même, le projet implique la réalisation de travaux visant certains équipements temporaires requis pour le développement de l'écoquartier projeté.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

- 2.** Le coût du projet est décrit à l'article 1 et estimé à 2 700 000 \$.

TOTAL 2 700 000 \$

Annexe préparée le 12 décembre 2011 par :

Sonia Tremblay, Urbaniste
Service de l'aménagement du territoire